



TOMORROW'S  
SOLUTIONS TODAY

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Limoges, le 12 septembre 2024

# Résultats du premier semestre 2024

Maintien de l'EBITDA à périmètre comparable

**Cerinnov Group (code ISIN : FR0013178712 - mnémo : ALPCV)**, spécialiste de l'ingénierie robotique et des équipements industriels pour l'industrie de la céramique et du verre en France et à l'international, publie son activité et ses résultats pour le premier semestre 2024.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 11 septembre 2024, a arrêté les comptes semestriels 2024. Le rapport financier semestriel est à disposition sur le site internet de la Société (<https://www.cerinnov-group.com>).

Normes françaises, non auditées En K€, au 30 juin	S1 2023 <sup>(2)</sup>	S1 2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 438</b>	<b>6 468</b>
<b>Marge brute <sup>(1)</sup></b> En % du chiffre d'affaires	<b>3 825</b> 59%	<b>3 876</b> 60%
Charges de personnel	(2 157)	(2 166)
Autres produits et charges d'exploitation <sup>(2)</sup>	(922)	(1 084)
<b>EBITDA</b> En % du chiffre d'affaires	<b>747</b> 11,6%	<b>625</b> 9,7%
Résultat d'exploitation	276	(596)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>(81)</b>	<b>(746)</b>

(1) hors production immobilisée

(2) Il est à noter que les comptes du S1 2023 du tableau ne sont pas comparables à ceux du S1 2024 qui a fait l'objet d'une nouvelle méthode de comptabilisation du crédit d'impôt recherche (CIR), désormais comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices et non plus en résultat d'exploitation, afin de se conformer aux recommandations de l'ANC. L'analyse des résultats ci-dessous intègre cette méthodologie aux comptes du S1 2023 afin de permettre la comparabilité des périmètres.

## Chiffre d'affaires stable au 1<sup>er</sup> semestre 2024

Au premier semestre 2024, Cerinnov Group enregistre un chiffre d'affaires consolidé stable de 6,5 M€ par rapport au premier semestre 2023, qui se décompose comme suit :

En K€, données non auditées	S1 2023	S1 2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 438</b>	<b>6 468</b>
- dont équipements	3 800	3 590
- dont récurrents	2 638	2 878

**Les six premiers mois de 2024 se sont caractérisés par une dynamique soutenue sur les marchés de la céramique technique**, qui deviennent le principal contributeur au chiffre d'affaires de la période, permettant de compenser le recul des marchés des arts de la table.

Parmi les projets marquants qui ont été déployés durant le semestre, on peut citer :

- La vente d'un four tunnel spécial pour la céramique technique à la division céramiques réfractaires d'un grand industriel français ;
- La rénovation d'un 6<sup>ème</sup> four pour le compte d'un acteur polonais spécialiste des isolateurs électriques en céramique ;
- Les ventes d'un 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> fours à l'un des acteurs français de la terre cuite ;
- La vente de 2 fours cellules pour la validation d'une des étapes de la fabrication des stackers à l'une des futures gigafactories françaises sur la production d'hydrogène.

Le carnet de commandes sécurisé, portant uniquement sur l'activité Equipements, s'élevait à fin août à 4,7 M€ après retraitement du chiffre d'affaires Equipements de 3,6 M€ déjà comptabilisé au 30 juin 2024. **Des discussions avancées sont en cours pour de nouveaux projets majeurs, notamment dans les domaines de la céramique technique, qui ne sont pas encore inclus au carnet de commandes sécurisé.** Dans l'attente de la concrétisation de ces discussions, et de l'exécution des commandes qui y seront associées, l'activité devrait connaître un ralentissement durant les derniers mois de l'année, pénalisée par les tensions économiques internationales et la situation politique en France qui ont freiné la prise de décision des industriels, avant de rebondir en 2025, portée par ces nouveaux projets.

### Maintien de l'EBITDA à périmètre comparable

Au préalable, il est à noter qu'à compter de l'exercice 2024, le crédit d'impôt recherche (CIR), d'un montant de 141 K€ au S1 2024 contre 162 K€ au S1 2023, est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices et non plus en résultat d'exploitation, afin de se conformer aux recommandations de l'ANC. L'analyse ci-dessous intègre une comptabilisation du CIR selon la même méthodologie pour les comptes du S1 2023 afin de permettre une comparabilité entre les comptes semestriels des exercices 2023 et 2024.

**Après prise en compte de cet élément, l'EBITDA au S1 2024 s'établit à 625 K€, stable par rapport à l'EBITDA du S1 2023 (retraité du CIR), externalisant une marge d'EBITDA de 9,7% du chiffre d'affaires.**

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 596 K€, intégrant une dépréciation de la créance d'un client pour un montant de 765 K€ suite à sa mise en liquidation judiciaire prononcée par le tribunal en date du 20 juin 2024 alors que la société faisait déjà l'objet depuis le 22 février 2024 d'une procédure de redressement judiciaire <sup>1</sup>. Hors la dépréciation de cette créance, la Société aurait eu un résultat d'exploitation proche de l'équilibre.

Après comptabilisation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition, des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt, Cerinnov Group enregistre une perte nette de (746) K€ contre (81) K€ au premier semestre 2023.

### Structure financière au 30 juin 2024

Au 30 juin 2024, Cerinnov Group affiche des capitaux propres de 3,3 M€, une dette financière de 5,8 M€ et une trésorerie de 1,3 M€.

Ces montants intègrent l'émission de deux nouvelles tranches de 200 K€, le 12 mars 2024 et le 16 mai 2024, en application du contrat d'ORA <sup>2</sup>, dans le cadre duquel l'investisseur a émis plusieurs notices de remboursement des ORAs à compter du 12 mars 2024. En date du 25 mai 2024 et du 24 juin 2024, le Président a constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital susvisée d'un montant nominal de 24.210,80 euros, pour le porter de huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-trois et quatre-vingts centimes (899.283,80 euros), à la somme de neuf cent vingt-trois mille

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 28 février 2024

<sup>2</sup> Voir communiqué du 22 décembre 2020

quatre cent quatre-vingt-quatorze et quatre-vingts centimes (923.494,60 euros), par l'émission de 121.054 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,20 euro. Suite à ces augmentations, il reste 77 ORA non remboursées au 30 juin 2024 sur les 160 ORA émises en mars et mai 2024. Une nouvelle tranche de 200 K€ dans le cadre du contrat d'ORA devrait être émise au deuxième semestre 2024.

Le suivi des ORA est consultable sur le site de la société (<https://www.cerinnov-group.com>) dans la section Investors, rubrique Regulatory Information

### Mise à disposition du rapport financier semestriel 2024

Le rapport financier semestriel 2024 a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers et est consultable sur le site de la société (<https://www.cerinnov-group.com>), dans la section Investors, rubrique Documentation.

### A propos de Cerinnov Group

Créé en 1998, Cerinnov Group conçoit, fabrique et commercialise, en France et à l'international, des équipements innovants et des solutions de nouvelles générations pour l'industrie de la céramique et du verre. Cerinnov Group est au cœur de la « 4<sup>ème</sup> révolution industrielle » en permettant à ses clients industriels de moderniser leurs sites de production et de se réinventer pour entrer dans l'ère de « l'usine du futur ».

Le groupe est coté sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR0013178712 - Code mnémo : ALPCV). Il est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Plus d'information sur <https://www.cerinnov-group.com>

### Contacts

## **SEITOSEI . ACTIFIN**

#### Communication financière

Alexandre Commerot

01 56 88 11 18

[alexandre.commerot@seitosei-actifin.com](mailto:alexandre.commerot@seitosei-actifin.com)

#### Relations presse

Michael Scholze

01 56 88 11 26

[michael.scholze@seitosei-actifin.com](mailto:michael.scholze@seitosei-actifin.com)